



L'horaire est provisoire et sujet à changement

Dernière mise à jour: 2 mai 2008

Samedi 24 mai 2008

[Retour en haut](#)

7 h 30 à 17 h	Ouverture du bureau d'inscription à l'hôtel Sheraton Cavalier
<hr/>	
9 h à 17 h	<p>Institut de recherche en bibliothéconomie juridique</p> <p>L'Institut n'est pas inclus dans l'inscription au congrès. Voir la page Pré-congrès pour plus de renseignements.</p>
<hr/>	
9 h à 12 h	Regroupement des directeurs et directrices des bibliothèques des barreaux et de palais de justice (à huis clos) (réunion d'affaires)
<hr/>	
9 h à 17 h	Regroupement des directeurs et directrices des bibliothèques de droit universitaires (réunion d'affaires)
<hr/>	
13 h 30 à 15 h 30	Conseil d'administration de CALL/ACBD (à huis clos) (réunion d'affaires)
<hr/>	
15 h à 17 h	Comité consultatif de rédaction du Canadian Abridgment (à huis clos) (réunion d'affaires)

Dimanche 25 mai 2008

[Retour en haut](#)

7 h 30 à 17 h	Ouverture du bureau d'inscription à l'hôtel Sheraton Cavalier
<hr/>	
7 h 30 à 8 h 30	<p>Programme et petit déjeuner pour les nouveaux venus à l'hôtel Sheraton Cavalier</p>
<hr/>	
7 h 30 à 8 h 30	Réunion d'affaires de l'Ontario Courthouse Librarians Association (à huis clos) (réunion d'affaires)
<hr/>	
8 h 30 à 9 h 30	Réunions d'affaires:

- Bibliothèques de droit universitaires
- Bibliothèques des palais de justice et des barreaux
- Bibliothèques des ministères de la Justice et du Procureur général
- Bibliothèques de cabinets d'avocats

9 h 30 à 10 h 30

Réunions d'affaires:

- Services d'accès et partage des ressources
- Comité sur les droit d'auteur
- Comité des bourses et récompenses
- Comité de liaison auprès des éditeurs (séance de travail à huis clos)

9 h 30 à 12 h

Regroupement des directeurs et directrices des barreaux et de palais de justice (à huis clos) (réunion d'affaires)

10 h 30 à 10 h 45

Pause santé

10 h 45 à 11 h 45

Réunions d'affaires:

- Comité canadien de la référence
- Comité pour promouvoir la recherche
- Comité de la formation permanente
- Gestion du savoir
- Comité de conservation
- Comité du site Web

12 h à 17 h

Ouverture officielle De l'exposition et déjeuner à l'hôtel Sheraton Cavalier
La salle d'exposition sera fermée durant la réunion générale annuelle

12 h 30 à 14 h 30

Comité sur la classification KF modifiée (réunion d'affaires)

12 h 30 à 15 h 30 Comité consultatif de rédaction du Canadian Abridgment (à huis clos) (réunion d'affaires)

13 h à 14 h **Comité de liaison auprès des éditeurs - discussion ouverte**

13 h à 15 h Comité de rédaction de la *Revue canadienne des bibliothèques de droit* (à huis clos) (réunion d'affaires)

14 h à 16 h 30 **Démonstrations des éditeurs** à l'hôtel Sheraton Cavalier

- Canada Law Book 14 h à 14 h 30
 - LexisNexis Canada 14 h 30 à 15 h
 - CCH Canadienne Ltée 15 h à 15 h 30
 - Thomson Carswell 15 h 30 à 16 h
 - Justis Publishing Ltd. 16 h à 16 h 30
-

18 h à 21 h 30 **Réception d'ouverture** à l'hôtel Delta Bessborough
Commanditée par CCH Canadienne Limitée

Lundi 26 mai 2008

[Retour en haut](#)

7 h à 8 h 30 Petit-déjeuner de type buffet à l'hôtel Sheraton Cavalier

7 h 30 à 17 h Ouverture du bureau d'inscription à l'hôtel Sheraton Cavalier

7 h 30 à 18 h 30 Ouverture des exposants à l'hôtel Sheraton Cavalier
La salle d'exposition sera fermée durant la réunion générale annuelle.

7 h 30 à 17 h Ouverture du Café Internet à l'hôtel Sheraton Cavalier
Commandité par Justis Publishing Ltd.

8 h à 8 h 30 Comité consultatif de rédaction du Canadian Abridgment - session d'information ouverte

8 h à 9 h

Réunion d'affaires de l'Ontario Courthouse Librarians Association / gestionnaire de LibraryCo (à huis clos) (réunion d'affaires)

8 h 30 à 9 h

La cueillette des données bibliographiques pour l'Index à la documentation juridique au Canada (réunion d'affaires)

9 h à 9 h 30

Ouverture officielle du congrès, réunion générale annuelle et mot de bienvenue de la présidente

9 h 30 à 10 h 30

SÉANCE PLÉNIÈRE

Les bibliothèques de droit visent haut: applications pratiques de la technologie Web 2.0

Conférencière: [Darlene Fichter](#), coordonnatrice à la bibliothèque de l'Université de Saskatchewan et chroniqueuse bibliothécaire Intranet pour le magazine ONLINE

Animatrice: Connie Crosby

Commanditée par Toronto Lawyers Association

En un clin d'œil, le paysage de l'information dans lequel nous évoluons a changé considérablement, passant de la rareté à l'abondance de l'information, des services médiatiques au libre-service, de l'imprimé au numérique, des baby-boomers à la plus récente génération. Nous savons tous que le changement se produit et nous avons pris le temps d'explorer les sites en ligne comme YouTube, MySpace, Facebook, Flickr et d'autres, mais qu'est-ce tout cela signifie pour les pros de l'information?

Qu'est qui est simplement à la mode ou divertissant versus ce qui transforme la façon dont les professionnels juridiques travaillent ou voudraient travailler s'ils le pouvaient? Que devrions-nous faire, comme professionnels de l'information, afin de fournir des services aujourd'hui et demain?

Joignez-vous à Darlene Fichter, la déesse de la TI, qui vous donnera des conseils pratiques pour incorporer les technologies Web 2.0 à vos services de bibliothèques.

10 h 30 à 11 h

Pause santé dans la Salle d'exposition

Commandité par le Barreau de la Saskatchewan

Séances simultanées

11 h à 12 h

Bibliothéconomie fondée sur les faits

Conférencière: [Virginia Wilson](#) du Health Information Resources Partnership de la Saskatchewan

Animatrice: Marianne Rogers

Présentée par le Comité pour promouvoir la recherche

Il y a beaucoup d'activités dans le secteur de la bibliothéconomie fondée sur les faits : un journal électronique intitulé Evidence-Based Library and Information Practice créé à l'Université de l'Alberta, un groupe d'intérêt de l'ABC et un article de Susan Lerdal ("Evidence-Based Librarianship: Opportunity for Law Librarians", Law Library Journal, Vol. 98, p. 33). Virginia Wilson donnera un aperçu du domaine, de son application à la bibliothéconomie juridique et des ressources offertes aux bibliothécaires qui font de la recherche dans ce secteur.

Cheminement d'un jugement

Conférenciers: [Dennis Berezowsky](#), Local Registrar, Court of Queen's Bench for Saskatchewan
[Anne Campbell](#), Manager, Law Reports Group, Canada Law Book
[Ivan Mokanov](#), CanLII Editor-in-Chief
[Kate Welsh](#), Courts Advisory Counsel for Alberta Courts

Animatrices: Beth Millard
Jodi Turner

Présentée par le GIS du ministère de la Justice et du Procureur général

Commanditée par le Regroupement des directeurs et directrices des bibliothèques des barreaux et de palais de justice

Notre groupe d'experts suit un jugement, de sa conception entre les mains d'un juge, à travers les normes que le tribunal impose avant que le jugement se retrouve dans les mains de l'éditeur, en versions papier et électronique, jusqu'ou il est finalement classé dans les dossiers d'enregistrement. Découvrez les normes suivies à chaque étape du cheminement : l'intitulé de l'instance, la protection de la vie privée, les choix en termes de version bilingue ou traduite, les échéances et pourquoi certaines décisions sont choisies, alors que d'autres ne le sont pas. Comme bibliothécaires, nous pouvons être appelés à retracer des jugements à chacune de ces étapes et, par conséquent, la connaissance de ce cheminement est essentielle.

12 h à 14 h

Déjeuner – Remise de prix à l'hôtel Delta Bessborough
Commandité par Thomson Carswell

14 h à 15 h 30

Séances simultanées

La norme RDA et l'avenir du contrôle de l'information

Conférenciers: [Pat Riva](#), bibliothèque Redpath de l'Université McGill

[Tim Knight](#), bibliothèque Osgoode Hall de l'Université York

Animatrice: Louise Robertson

Présentée par le GIS des Services d'accès et partage des ressources

Commanditée par le Regroupement des directeurs et directrices des bibliothèques des barreaux et de palais de justice

La norme RDA (Resource Description and Access) est issue d'une révision et d'une mise à jour des règles de catalogage anglo-américaines AACR2. C'est devenu une entreprise qui vise à transformer les normes de catalogage pour qu'elles continuent d'être pertinentes et adaptables à l'environnement d'information contemporaine. La norme RDA repose sur deux siècles d'expertise en catalogage et offre l'occasion de partager cette expérience avec un auditoire plus étendu, mais pas nécessairement familier avec les bibliothèques. Cette séance fournira une mise à jour des progrès au niveau de la norme RDA et explorera l'avenir du catalogage dans un «monde numérique».

Loi militaire au Canada

Conférenciers: [Le brigadier-général Ken Watkin, O.M.M., C.D., Q.C.](#), juge-avocat général des Forces canadiennes

[Andrea Belanger](#), gestionnaire de la bibliothèque du Bureau du juge-avocat général à Ottawa

Animatrice: Annette Demers

Présentée par le GIS des Bibliothèques de droit universitaires

Avec la guerre en Irak, la présence des Forces canadiennes en Afghanistan, les allégations de torture et de traitement inusité de certaines personnes, nous devons, en tant que bibliothécaires, répondre aux questions relatives à la loi militaire au Canada. Nous

devons en savoir plus sur les lois de guerre, ainsi que sur les lois internes, les tribunaux et les procédures qui régissent nos militaires. Cette session nous donnera un bref aperçu de la justice militaire au Canada et des sources d'information pertinentes sur le sujet

15 h 30 à 16 h

Pause santé dans la salle d'exposition

Commanditée par le Barreau de la Saskatchewan

Séances simultanées

16 h à 17 h 30

Accès électronique aux archives judiciaires et protection de la vie privée

Conférenciers: [Le juge Gerald N. Allbright](#) de la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan
[Gary Dickson, c.r.](#), commissaire à l'Information et à la vie privée de la Saskatchewan
[Frédéric Pelletier](#), CanLII
[Paul Schabas](#), président de l'Ad IDEM/Canadian Media Lawyers Association

Animateur: Michel-Adrien Sheppard

Présentée par le GIS des palais de justice et des Barreaux

Commanditée par MacPherson Leslie & Tyerman LLP

En septembre 2003, le Conseil canadien de la magistrature a publié un document de travail intitulé "[La transparence de la justice, l'accès électronique aux archives judiciaires, et la protection de la vie privée](#)" et a sollicité les commentaires des médias, des plaideurs, des communautés juridique et universitaire et des usagers commerciaux des archives judiciaires.

Les tribunaux canadiens ont toujours maintenu que la transparence des tribunaux est un principe constitutionnel important. Mais, au cours des récentes années, l'émergence de la production en ligne et la disponibilité croissante de renseignements judiciaires par le biais de l'Internet et les bases de données

commerciales ont soulevé de nouvelles questions. Les nouvelles technologies augmentent les risques que les renseignements judiciaires soient utilisés à des fins inappropriées, comme l'exploration commerciale des données, le vol d'identité, l'intimidation, le harcèlement et la discrimination.

Il n'y a pas encore de consensus sur l'opportunité, voire la faisabilité, de divers types de contrainte relativement à l'accès aux archives judiciaires. De plus, il y a des opinions divergentes sur la façon d'harmoniser les pratiques touchant l'accès aux archives judiciaires entre les diverses administrations. La transparence est-elle toujours désirable? Pouvons-nous accepter que l'accès aux renseignements judiciaires soit restreint si la justice doit être rendue en public et perçue comme ayant été rendue"?

La connaissance tacite – transmettez-la!

Conférencières: Susanna Duke de Stewart McKelvey, St. John's
[Shauna Mireau](#), Library Manager, Field LLP
[Cyndi Murphy](#), Director, Research and Library
Services, Stewart McKelvey
Wendy Reynolds des Tribunaux du travail de
l'Ontario

Présentée par le GIS de la Gestion du savoir

Comme bibliothécaires, nous devons composer avec des documents de formats divers – que le document soit présenté sous forme d'un livre, sur un CD ou dans une base de données, nous avons la connaissance et l'expertise pour en faciliter l'accès et la réutilisation. C'est notre travail. Qu'arrive-t-il lorsque la connaissance n'est pas enregistrée? Joignez-vous à nous pour une discussion sur le défi de la connaissance tacite – l'intuition et la sagesse que les gens accumulent avec l'expérience. Maintenant que les organismes valorisent notre bagage intellectuel, comment peuvent-ils le gérer? En fait, peuvent-ils le faire? Les sujets discutés incluent:

- une introduction à la connaissance tacite (à distinguer de la connaissance explicite)
 - les modèles pour capter et contrôler la connaissance tacite – qu'est-ce qui fonctionne?
 - comment les bibliothèques/bibliothécaires peuvent appuyer le transfert de la connaissance tacite?
-

17 h

Échéance pour la soumission des résolutions qui seront présentées lors de la réunion générale annuelle

17 h 30 à 18 h 30

Dégustation vins et fromages des exposants

Centre d'exposition de l'hôtel Sheraton Cavalier

Mardi 27 mai 2008

[Retour en haut](#)

7 h à 8 h 30

Petit-déjeuner de type buffet à l'hôtel Sheraton Cavalier

7 h 30 à 17 h

Ouverture du bureau d'inscription à l'hôtel Sheraton Cavalier

7 h 30 à 15 h 30

Ouverture des exposants à l'hôtel Sheraton Cavalier
La salle d'exposition sera fermée durant la réunion générale annuelle

7 h 30 à 17 h

Ouverture du Café Internet à l'hôtel Sheraton Cavalier
Commandité par Justis Publishing Ltd.

8 h à 9 h

Comité consultatif de CanLII (discussion ouverte)

SÉANCE PLÉNIÈRE

9 h à 10 h 30

Les aliments modifiés... qu'est-ce qui nous attend?»

Conférenciers: [Richard W. Danyliuk](#), c.r., Partner, McDougall Gauley LLP and President, Law Society of Saskatchewan
[Martin Phillipson](#), professeur agrégé du Collège de droit de l'Université de la Saskatchewan

Animatrice: Mary Tastad

Commanditée par Irwin Law

Si vous êtes ce que vous mangez, deviendrez-vous génétiquement modifiés? Nos experts expliqueront la politique et les enjeux juridiques qui ont fait de la décision Monsanto c. Schmeiser en Saskatchewan une cause célèbre. Cette décision s'inscrit dans le contexte du droit des brevets et illustre les droits et la protection que la législation canadienne actuelle accorde aux sociétés œuvrant dans la biotechnologie agricole et qui produisent des semences modifiées et d'autres produits semblables. Toutefois, la décision Schmeiser et d'autres soulèvent d'autres questions. Comment la norme canadienne en réglementation sur l'évaluation environnementale des aliments GM se compare-t-elle à celle d'autres pays? À propos des droits des agriculteurs, est-ce que leur droit de cultiver, par exemple, des produits biologiques ou, à tout le moins, non génétiquement modifiés, devrait être protégé? Et que dire de l'innocuité alimentaire? Les consommateurs ont-ils le droit de savoir si les aliments qu'ils consomment contiennent des ingrédients GM?

Le professeur Martin Phillipson du Collège de droit de l'Université de Saskatchewan a effectué plusieurs recherches et publié de nombreux ouvrages dans les domaines de la biotechnologie et du droit des brevets, en plus d'enseigner et de publier des articles dans les domaines de la propriété intellectuelle et du droit environnemental international. Monsieur Richard Danyliuk, c.r. est spécialiste en litige pour le cabinet d'avocats McDougall Gauley de Saskatoon, et son expertise se situe au niveau des différends en matière de propriété intellectuelle et des recours collectifs.

11 h à 11 h 45

Réunion générale annuelle (deuxième partie)

11 h 45 à 12 h 15

Ou Tribune libre pour les membres

12 h 15 à 13 h 30

Déjeuner dans la salle d'exposition

Séances simultanées

13 h 30 à 15 h

Sécurité dans les palais de justice: l'expérience d'une province

Conférencier: Mr. [Bryan Bulloch](#), directeur des opérations de sécurité du Gouvernement de l'Alberta

Animatrice: Susan Jones

Présentée par le GIS de palais de justice et des barreaux

Commanditée par le Regroupement des directeurs et directrices des bibliothèques des barreaux et de palais de justice

La sécurité dans les palais de justice est un sujet qui intéresse particulièrement les bibliothécaires juridiques. Premièrement, parce qu'il s'agit d'un sujet qui fait souvent les manchettes dans les médias et, en second lieu, parce qu'il y a un groupe de bibliothécaires qui œuvrent chaque jour dans les palais de justice à travers le pays. Au cours de cette séance, un représentant du gouvernement albertain partagera son expérience dans la mise sur pied de mesures de sécurité à l'échelle de la province dans les palais de justice et ce, dans le cadre d'un plan de sécurité global étalé sur trois ans. Les sujets de discussion comprennent l'état de la sécurité dans les palais de justice à travers le pays, l'élément-moteur derrière le plan de sécurité albertain, le type de mesures mises en place dans les palais de justice de l'Alberta, comment les gens sont touchés par ces mesures, ainsi que les questions importantes de sécurité à l'avenir.

Récupération des coûts et réalisation de profits dans les

bibliothèques de droit privées

Conférencières: [Andrea Engels](#), Director, Finance, Goodmans LLP
[Lajeane Humphries](#), gestionnaire de la bibliothèque chez Schwabe, Williamson & Wyatt, Portland (Oregon)
[Karen Leung](#), Service de recherche juridique chez Davis LLP, Vancouver

Animatrice: Liana Giovando, Training & Reference Librarian, Goodmans LLP

Présentée par le GIS des Bibliothèques de droit privées
Commanditée par Scharfstein Gibbings Walen Fisher LLP

«The lawyer's stock in trade is the sale of legal services, not photocopy paper, tuna fish sandwiches, computer time or messenger services». Ce point de vue exprimé en 1993 par l'American Bar Association a forcé les bibliothèques de droit privées – déjà perçues comme engloutissant une partie considérable des budgets des cabinets d'avocats – à trouver des outils pour la récupération des coûts qui justifieraient les dépenses élevées en recherche juridique en ligne. Le GIS des bibliothèques de droit privées vous invite à examiner, 14 ans plus tard, le paysage de la récupération des coûts avec un groupe d'experts qui traiteront de la récupération des coûts au niveau des finances d'un cabinet d'avocats, des questions d'éthique courantes, de la jurisprudence liée à la récupération des coûts et des défis actuels dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de récupération des coûts.

15 h à 15 h 30

Pause santé dans la salle d'exposition

Commanditée par le Barreau de la Saskatchewan

Séances simultanées

15 h 30 à 17 h

Veillez passer la coquille de conque: une introduction au

domaine des communications interculturelles

Conférencières: Cynthia Flamm, B.S., M.A.T., conférencière principale du Centre for English Language and Orientation Programs de l'Université de Boston
Suying Hugh, B.A., M.A., agente d'information du programme Travail et études à l'étranger de l'Université de Toronto

Animatrice: Cecilia Tellis

Présentée par le GIS des bibliothèques universitaires

Commanditée par Lancaster House

"Dans certaines cultures du sud du Pacifique, un orateur tient une coquille de conque comme symbole d'un poste d'autorité temporaire. Les chefs doivent savoir qui tient la conque, c'est-à-dire qui ils doivent écouter et en quelle occasion." [traduit de l'anglais]

Max de Pree

Dans l'article «Cultural Training is Increasingly Vital for Global Lawyers» (Lawyer's Weekly, vol 7, no. 35) du 25 janvier 2008, Donalee Moulton cite Jane Clarke, associée chez Gowling Lafleur Henderson LLP à Ottawa qui dirige le groupe de pratique en Chine. «Les entreprises réussissent toujours en raison de leurs relations et la compréhension des cultures favorise ces relations. C'est avantageux de connaître davantage de cultures.» Ceci dit, c'est impressionnant et efficace de comprendre la culture du pays où vous faites des affaires et de faire preuve de cette compréhension auprès de vos clients. «On retrouve des sensibilités culturelles même dans des transactions au Canada» prétend Neena Gupta, (pour Gowlings à Waterloo), qui dirige le groupe de pratique de l'Inde. Ces habiletés culturelles – parler une autre langue, être familier avec une autre culture, avoir vécu à l'extérieur du Canada – souvent perçues comme des habiletés secondaires sont maintenant reconnues comme une amélioration des habiletés

juridiques fondamentales.

Joignez-vous à nous pour une séance stimulante sur les communications interculturelles. Comme bibliothécaires juridiques, nous rencontrons chaque jour des clients de diverses origines. Notre travail consiste à servir ces clients. Interagir d'une façon qui tienne compte de la culture constitue une habileté que nous devons continuer à développer. Où pouvons-nous trouver plus de renseignements sur la façon dont les cultures se comportent, communiquent et apprennent? Cette session vous fera découvrir le monde fascinant des communications interculturelles. Comme bibliothécaires juridiques, voyageurs et êtres humains, cette session sera intéressante pour tous!

Est-ce que «normal» fonctionne pour vous?

Conférencier: [Gregg Cochlan](#), architecte stratégique, thinc,
Corporate Change Architect

Animatrice: Mary Tastad

Commanditée par McDougall Gauley LLP

Les cultures dans lesquelles nous vivons (organisationnelles, politiques, ethniques et religieuses) influencent notre façon de penser. Penser, individuellement ou collectivement, mène à un état d'esprit que nous considérons parfois comme «normal», sans autre remise en question. Toutefois, cette normalité peut ne pas nous être bénéfique en tant qu'individus ni l'être pour nos organismes.

L'étude sur l'influence de la pensée sur les cultures et les comportements a constitué le leitmotiv du Pacific Institute, fondé dans les années 80 par Lou et Diane Tice. En appliquant la psychologie cognitive aux sociétés, gouvernements et établissements d'enseignement, l'Institut permet à ces organismes de reconnaître les croyances et les attentes qui façonnent leurs cultures et qui modifient fondamentalement leur façon de penser et leur perception de ce qui est normal.

Gregg Cochlan est affilié au Pacific Institute, en plus d'être formateur en leadership, consultant en gestion du rendement et

auteur. Par le biais de sa compagnie, thinc, Corporate Change Architect, Gregg guide les sociétés et le gouvernement. Lors de cette session, Gregg offrira une approche d'atelier pour nous aider à évaluer si ce que nous considérons comme «normal» fonctionne bien pour nous.

18 h -

Banquet de clôture au Musée du développement de l'Ouest
Commanditée par LexisNexis Canada

Mercredi 28 mai 2008

[Retour en haut](#)

7 h à 8 h 30

Petit-déjeuner de type buffet à l'hôtel Sheraton Cavalier

7 h 30 à 12 h 30

Ouverture du bureau d'inscription à l'hôtel Sheraton Cavalier

7 h 30 à 12 h

Ouverture du Café Internet à l'hôtel Sheraton Cavalier
Commanditée par Justis Publishing Ltd.

SÉANCE PLÉNIÈRE

9 h à 10 h 15

À l'intérieur d'une enquête: le comment et le pourquoi des enquêtes publiques

Conférenciers: [Joel A. Hesje, c.r.](#), associé chez McKercher LLP
[Douglas C. Hodson, c.r.](#), associé chez
MacPherson Leslie & Tyerman LLP

Animateur: Greg Wurzer

Commanditée par Law Foundation of Saskatchewan

Bénéficiez du point de vue d'un initié des travaux des enquêtes publiques. Joel Hesje, c.r., avocat-conseil de la *Commission d'enquête sur la mort de Neil Stonechild*, traitera de la création des enquêtes publiques et du rôle de l'avocat-conseil de la commission. Doug Hodson, avocat-conseil de la *Commission d'enquête sur la conviction injustifiée de David Milgaard*, traitera de la gestion de

l'information dans le cadre d'une enquête, particulièrement de la base de données renfermant plus de 300 000 documents utilisés lors de cette enquête.

10 h 15 à 10 h 30

Présentation du Congrès 2009 de CALL/ACBD

10 h 30 à 11 h

Pause santé dans la salle d'exposition

Commanditée par le Barreau de la Saskatchewan

11 h à 11 h 45

Allocution de clôture: «Démystification»

Conférencier: L'honorable John C. Bouck, juge à la retraite de la Cour suprême de la Colombie-Britannique

Commanditée par Juriliber Limited

L'honorable John C. Bouck a une opinion franche sur les malaises qui affligent le système judiciaire canadien et propose des solutions intéressantes pour les guérir. Dans son livre *Exploding the Myths : An Insider's Look at Canada's Justice System* et par le biais de son blogue, il remet en question le statu quo. Cette allocution stimulante résume le thème du congrès 2008 de CALL/ACBD : «Entre ciel et terre, tout est possible»

11 h 45 à 12 h

Réunion générale annuelle (troisième partie) et les

commentaires de clôture de la présidente

12 h à 13 h 30	Réunion des comités de planification des congrès 2008 et 2009 (à huis clos) (réunion d'affaires)
12 h 30 à 16 h	Comité consultatif de CanLII (à huis clos) (réunion d'affaires)
14 h à 17 h	Conseil d'administration de CALL/ACBD (à huis clos) (réunion d'affaires)

Des questions sur le programme du congrès? Veuillez communiquer avec
Mary Tastad ou Greg Wurzer au (306) 966-5999